

# AMBASSADEURS DE LA NUIT

## PROTOCOLE

1 - Sortir après 1h du matin équipé d'un appareil photo ou d'un smartphone.

2 - Quoi prendre en photo ? Les éclairages intérieurs, les vitrines et les enseignes lumineuses de commerces, magasins, locaux à usage professionnel. Si possible faire afficher l'heure sur la photo (horodatage).

*Toutes autres lumières inutiles peuvent être signalées.*

3- Remplir le tableau ci-joint et l'envoyer avec les photos à l'adresse suivante : [fne.languedocroussillon@gmail.com](mailto:fne.languedocroussillon@gmail.com)

## QUELLES SUITES ENVISAGÉES ?

- Sensibilisation des commerçants aux enjeux de la pollution lumineuse et rappel de la réglementation.
- Sensibilisation des élus : Envoi d'un dossier photo et rappel de la législation à faire respecter.
- Vérification : Nous repasserons vérifier l'extinction des lumières !



Afin de ne pas nuire à cette action que nous voulons collective et constructive nous vous demandons notamment de ne pas éteindre de lumières vous-même.

